



DÉCLARATION CONJOINTE DE COOPÉRATION

Entre

**L'Union internationale
des télécommunications**

Et

**L'Organisation internationale
de la Francophonie**

La présente Déclaration conjointe (ci-après la "Déclaration") est établie par l'Union internationale des télécommunications (ci-après "l'UIT") et l'Organisation internationale de la Francophonie (également dénommées collectivement les "Signataires", ou individuellement, "le Signataire") conformément à leurs objectifs communs relatifs à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

ATTENDU QUE L'UIT est l'institution spécialisée des Nations unies pour les technologies de l'information et de la communication chargée de mettre les avantages offerts par les technologies de communication modernes à la portée de tous, partout dans le monde, d'une manière qui soit efficace, sûre, simple et financièrement abordable ;

ATTENDU QUE L'OIF, organisation internationale rassemblant 88 États et gouvernements, fait de la transformation numérique un domaine prioritaire de son action, en ce qu'elle constitue un vecteur de développement, de connectivité efficace, de diffusion de contenus en langue française et de solidarité dans l'espace francophone ;

CONSIDÉRANT le fait que les documents de référence de l'OIF, tels que la Stratégie de la Francophonie numérique 2022-2026, le Cadre stratégique de la Francophonie 2023-2030, les autres stratégies sectorielles telle que la « Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes, les droits et l'autonomisation des femmes et des filles », ainsi que les décisions du XVIII^e Sommet de la Francophonie tenu à Djerba (Tunisie) les 19 et 20 novembre 2022, sur le thème « Connectivité dans la diversité : le numérique, vecteur de développement et de solidarité dans l'espace francophone » traduisent en champs d'action ces priorités pour lesquelles l'UIT est un partenaire indispensable ;

CONSIDÉRANT le plan stratégique pour l'UIT 2024-2027 adopté lors de la Conférence des plénipotentiaires de 2022 ;

RECONNAISSANT également le développement de la relation entre les Signataires au cours des dernières années, à travers notamment l'adhésion de l'OIF, en juin 2021, lui octroyant des droits en qualité de membre des trois secteurs de l'UIT, la participation de l'UIT à l'élaboration de la Stratégie de la Francophonie numérique 2022-2026 ainsi que l'engagement de l'OIF au sein de la Coalition pour le numérique Partner2Connect ;

CONSIDÉRANT que le partenariat stratégique entre les Signataires s'inscrit dans le cadre de l'initiative « Notre Programme commun » du Secrétaire général des Nations unies ;

RECONNAISSANT la possibilité de créer des synergies entre les Signataires, dans le cadre de leurs initiatives et projets respectifs ayant des objectifs similaires ;

L'OIF et l'UIT, représentées par leurs signataires respectifs, mentionnées ci-dessous, déclarent :

Leur intention, sous réserve de leurs programmes de travail respectifs et conformément à leurs mandats, règles, règlements, politiques et procédures respectifs, de coopérer et de collaborer dans des domaines d'intérêt commun, tels que, *entre autres* :

Les domaines du plaidoyer, de la mobilisation et de la coopération sur les questions de connectivité, notamment dans les domaines de la transformation numérique et de l'innovation technologique.

Leur coopération portera sur les domaines suivants :

PROMOTION ET PLAIDOYER

- Plaidoyer de haut niveau sur l'importance de développer des stratégies convergentes ainsi que des politiques publiques innovantes favorisant le désenclavement numérique des populations et l'accès abordable, sécurisé et de qualité au numérique ;
- Promotion du multilinguisme dans le cadre des travaux relatifs à la transformation numérique ;
- Plaidoyer auprès des acteurs francophones en faveur de l'accélération de la transformation numérique dans l'espace francophone, notamment dans le cadre de la plateforme francophone multipartite, prévue par l'engagement de l'OIF au sein de l'initiative Partner2Connect, en appui au développement de solutions innovantes et durables pour une coopération inclusive et solidaire ;
- Promotion de la participation des acteurs publics et privés francophones aux travaux et conférences de l'UIT en vue de favoriser une plus grande présence et contribution des populations francophones aux prises de décision ;
- Plaidoyer en faveur d'une plus grande participation des jeunes francophones aux instances décisionnelles en matière de numérique, et plus largement de l'appropriation et de la participation des jeunes francophones dans le domaine du numérique ;
- Plaidoyer en faveur d'une plus grande participation féminine francophone aux instances décisionnelles en matière de numérique, et plus largement de l'appropriation et de la participation des filles et des femmes francophones dans le domaine du numérique.

ACTIONS D'INFORMATION ET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS HUMAINES ET INSTITUTIONNELLES

- Échanges d'information et renforcement de capacités entre les missions francophones, membres du Groupe des Ambassadeurs Francophones (GAF) à Genève, les réseaux francophones actifs dans le domaine du numérique et de l'innovation technologique, et l'UIT sur des thématiques d'actualité et d'intérêt commun, notamment dans le cadre des préparations des conférences majeures ayant trait aux questions de connectivité, de transformation numérique et d'innovation technologique ;
- Mobilisation pour la participation des acteurs francophones aux évènements et conférences de l'UIT. En fonction de la nature de l'évènement et des besoins, des acteurs francophones seront mobilisés, notamment les Groupes des Ambassadeurs Francophones, les acteurs de la Charte de la Francophonie, le secteur privé francophone, les réseaux francophones dans le domaine de la transformation numérique, la société civile, les jeunes et les femmes actifs dans le domaine numérique ;
- Échanges d'expériences et de bonnes pratiques autour de l'amélioration de la connectivité abordable et de qualité, de la baisse des coûts des communications électroniques et de la réduction de la fracture numérique ;
- Échanges d'expériences et de bonnes pratiques autour de l'harmonisation ou la consolidation de cadres réglementaires nationaux, régionaux et internationaux permettant de tirer profit des opportunités de la transformation numérique en matière de développement humain, social et économique à travers, notamment, l'accès sécurisé et fiable aux outils et technologies numériques pour tous et l'appropriation de la transformation numérique dans les administrations et les politiques sectorielles ;
- Renforcement des capacités des femmes et des instances en charge de la promotion des femmes en matière de numérique.



PROJETS EN FAVEUR DES POPULATIONS FRANCOPHONES

- Participation des acteurs publics et privés francophones aux projets de l'UIT, en particulier les projets GIGA et LMC (« *Last Mile Connectivity* ») ;
- Développement de projets innovants en faveur de la connectivité, en particulier des jeunes et des femmes. Dans ce contexte, une attention particulière sera portée au domaine des infrastructures scolaires afin de faciliter l'éducation, la formation technique et professionnelle, et stimuler l'innovation technologique dans l'espace francophone ; et pour les communautés rurales, l'appui à l'élaboration de mesures adaptées en matière de réglementation et la mise en œuvre de programmes d'appui spécifiques visant notamment l'accès aux infrastructures et aux contenus adaptés, notamment pour les besoins du numérique éducatif, et tenant compte de ceux spécifiques aux filles ;
- Production d'outils (données statistiques sexo-spécifiques et ventilées selon les sexes, guides, rapports, états des lieux ; etc.) ainsi que dans le cadre de la diffusion de la documentation produite par l'UIT en français au sein de l'espace francophone, en veillant notamment à la participation des parties prenantes francophones ;
- Coopération en faveur de l'amélioration de la littératie numérique et de l'acquisition des compétences numériques dans l'espace francophone, notamment en adaptant et/ou en soutenant les cadres de certification des compétences numériques, ainsi qu'en favorisant les synergies entre les projets de l'UIT d'intérêt majeur pour l'espace francophone et le projet « D-CLIC, formez-vous au numérique » de l'OIF ;
- Formation en langue française des fonctionnaires et des diplomates francophones, hommes et femmes, intervenant dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans numériques, en favorisant les synergies entre les projets tels que PRIDA de l'UIT et « D-CLIC, formez-vous au numérique » de l'OIF ;
- Formation et accompagnement à l'insertion professionnelle des jeunes et des femmes dans les métiers du numérique et/ou dans l'entrepreneuriat numérique ;
- Contribution à une éducation inclusive, ciblant en particulier les jeunes filles, en favorisant les synergies entre projets tels que « *Girls in ICT* » de l'UIT et « D-CLIC, formez-vous au numérique » de l'OIF.

Les Signataires s'engagent à se réunir annuellement afin de faire le suivi de la mise en œuvre de la présente Déclaration et d'établir, d'un commun accord, une feuille de route des projets et actions à réaliser conjointement dans les domaines d'intérêt communs.

La mise en œuvre de tels projets pourra prendre la forme de protocoles spécifiques définissant les conditions pratiques, techniques et financières de la participation de chaque Signataire.

La présente Déclaration ne constitue pas un accord contraignant entre les Signataires et ne sera pas considérée ou interprétée comme tel. Aucune disposition de la présente Déclaration ne confère d'obligations ou de responsabilités de quelque forme que ce soit, à un quelconque des Signataires. Toute activité susceptible d'être menée au titre de la présente Déclaration sera assujettie et subordonnée à la disponibilité des ressources humaines, financières et autres nécessaires.



EN FOI DE QUOI, les Signataires concluent la présente Déclaration conjointe, en double exemplaire, en langue française.

Fait à Paris, le 3 avril 2023

Pour l'Union internationale
des télécommunications,



S.E. Mme Doreen BOGDAN-MARTIN
Secrétaire générale de l'UIT

Pour l'Organisation internationale
de la Francophonie



S.E. Mme Louise MUSHIKIWAHO
Secrétaire générale de la Francophonie